La Secrétaire générale

Genève, le 16 janvier 2023

Réf.: Lettre circulaire CL-23/1

Administrations des États Membres de l'UIT
Régulateurs
Établissements universitaires
Membres de Secteur et Associés

Objet: **Lancement et invitation à fourni un appui – Programme de l'UIT à l'intention des jeunes professionnels**

Madame, Monsieur,

Au nom de l'Union internationale des télécommunications, je tiens à vous souhaiter une très bonne année.

J'ai le plaisir de vous informer que l'une de mes premières initiatives en tant que Secrétaire générale est le lancement du Programme de l'UIT à l'intention des jeunes professionnels (YPP).

Comme vous le savez sans doute, la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse vise à avoir un impact réel sur la vie des jeunes du monde entier et à améliorer leur quotidien, afin de garantir leur participation à part entière à l'action menée par l'UIT, en tant que principaux acteurs de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur la Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, intitulée "Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication", et sur la Résolution 76 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, intitulée "Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service de l'autonomisation socio-économique des jeunes femmes et des jeunes hommes". Les activités et les mesures relevant de la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse s'articulent autour de trois domaines d'action, à savoir: "Autonomisation, mobilisation et participation".

Le Programme YPP de l'UIT, qui s'inscrit dans le cadre du pilier "Mobilisation" de la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse, vise à recruter de jeunes professionnels doués et très qualifiés. Ce programme offrira des possibilités de mentorat et d'apprentissage aux jeunes professionnels et permettra d'ouvrir des perspectives de carrière destinées aux professionnels de talent. Il facilitera également la transmission des compétences spécialisées de l'UIT et préparera la future génération d'experts qui contribueront au développement du numérique.

Le Programme YPP de l'UIT vise à recruter de jeunes candidats issus de groupes de population qui sont actuellement sous-représentés à l'UIT. Il s'adresse aux jeunes diplômés et aux professionnels en début de carrière âgés de 21 à 30 ans représentant des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID). Les candidats seront sélectionnés sur la base des règles et procédures de recrutement du Département de la gestion des ressources humaines de l'UIT et des avis de vacance d'emploi publics.

Les Membres de l'UIT sont invités à soutenir ce programme sous la forme de contributions financières, afin d'offrir aux jeunes la possibilité de se mobiliser aux côtés de l'UIT (au siège et sur le terrain) et de contribuer à réduire la fracture numérique.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter M. Diego Ruiz Proano, Chef du Département de la gestion des ressources humaines de l'UIT (diego.ruiz@itu.int) et/ou Mme Sylvia Poll, Chef de la Division de la société numérique (sylvia.poll@itu.int).

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre soutien et espère que le Programme YPP de l'UIT deviendra un élément important des efforts conjoints que nous déployons pour continuer à édifier un monde connecté placé sous le signe de l'inclusion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

(*signé*)

Doreen Bogdan-Martin